

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACADEMIE DE NANTES

Collège Alexandre Soljenitsyne
AIZENAY

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 7

Date de convocation : 20 juin 2024

Présidence de Madame Isabelle TABART

Quorum : 14

Nombre des présents :

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation
				N°
I. Fonctionnement :				
- Bilan annuel des sanctions,	Extrait	3		
II. Affaires pédagogiques et éducatives :				
- Préparation rentrée 2024-2025,	Vote	4 à 7	59	
- Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique.	Vote	7	60	
III. Affaires financières :				
- Bilan séjours pédagogiques 2024,	Vote	7-8	61	
- Contrats et conventions,	Vote	8	62 à 65	
- D.B.M.,	Vote	9	66	
- Tarifs restauration scolaire 2024-2025,	Info	9-10		
- Manuels scolaires 2024-2025,	Vote	10	67	
IV- Questions diverses		11		

Signatures

La Présidente de séance,
Isabelle TABART

Le Secrétaire de séance,
Samuel BUIL

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 25 JUIN 2024

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom Prénom	P	A	E	NOM Prénom	P	A	E
Administration	Cheffe d'établissement	TABART Isabelle	X						
	Chef d'établissement adjoint	BUIL Samuel	X						
	Gestionnaire	DELISLE Magalie	X						
	CPE	VERGNAUD Clément-Charles	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	HERMOUET Mireille		X	X				
	Collectivité de rattachement	LEBOEUF Alain		X	X				
	Groupement de communes	ADELEE Serge		X	X				
	Commune siège	PONZO Marjorie	X						
Personnalité qualifiée		LEMOINE Aurélie		X	X				
S/Total			5	4	4		0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	ROGGY Paul-Vincent		X	X	GUILLOTEAU Fabien	X		
		LIEURADE Sophie	X						
		RAUTUREAU Christine	X						
		BORDIN Lucile	X						
		RAIMOND Jean-Charles		X	X				
		DEVAUD Jean-Noël	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	SICARD Estelle	X						
		BEDEL Joël	X						
		PANIER Nicolas	X						
		S/Total		7	2	2		1	0
Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves élus	CORDONNIER Magalie	X						
		TESNIERE Edwige	X						
		BERTIN Mariannick	X						
		DE ALMEIDA Christine	X						
		NAY-LAMOUR Sandra		X					
		GEFARD Morganne	X						
		LAPSZYNSKI Nadège	X						
	Elèves élus	CORDONNIER Betty	X						
		MARIE Lucas	X						
	TROUESSARD Lucas		X						
S/Total			8	2	0		0	0	0
TOTAL			20	8	6		1	0	0

Conseil d'Administration n° 7 **Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00**

21 membres présents à 18h03, la présidente ouvre la séance du conseil d'administration.
Le secrétariat de séance est pris en charge par un représentant des Membres de l'administration, Monsieur Samuel BUIL.

Madame La Principale relit l'ordre du jour et précise qu'elle a reçu des questions diverses ce jour de la part des parents d'élèves :

Madame la Présidente du Conseil d'Administration propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration n° 6 séance du jeudi 13 mai 2024.

Pour : 21 voix Abstention : 0 voix Contre : 0 voix

I- Fonctionnement

➤ Bilan des sanctions

Retenues : 449 (523)
Exclusions de cours : 244 (254)
Retards : 3281 (2445)
Absences : 6.21% (8.03%)
Incidents Pronote : 614

SANCTIONS : 152
Avertissements : 13 (5)
Exclusions temporaires de l'établissement : 89 (37)
Exclusions temporaires de la classe : 22 (3)
Exclusions temporaires de l'établissement avec sursis

Par ailleurs, le conseil de discipline aura été réuni 10 fois.
Les sanctions prononcées par les membres du conseil de discipline ont été l'exclusion définitive de l'établissement avec sursis pour 2 conseils et l'exclusion définitive de l'établissement pour 8 autres.

M. VERGNAUD signale des chiffres en nette augmentation pour les incidents et les sanctions. Cette augmentation est à mettre en relation avec le nombre d'incidents déclarés par les enseignants sur Pronote. Le nouvel usage de Pronote induit une hausse des sanctions prononcées.

Le nombre de retenues a diminué.

M. VERGNAUD note que ces chiffres ne traduisent pas forcément une dégradation du climat scolaire.

On note également moins d'absences mais plus de retards.

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

II- Affaires pédagogiques et éducatives.

➤ *Préparation de la rentrée 2024*

Effectifs au 25/06/2024

NIVEAU	DISPOSITIF ULIS	TOTAL / NIVEAU (hors ULIS)	EFFECTIF PREVISIONNEL (juin 2024)
3ème	2	141	142
4ème	4	158	158
5ème	1	161	153
6ème	5	158	149
TOTAL ETABLISSEMENT		618	602

Effectif moyen par classe :

6ème – 26/27 élèves par classe

5ème – 26/27 élèves par classe

4ème – 26/27 élèves par classe

3ème – 28/29 élèves par classe

Les effectifs ne sont pas encore stabilisés. De nouvelles informations arrivent tous les jours (départs/inscriptions).

Madame la Principale précise que cette année, les inscriptions et réinscriptions se font via Educonnect. Cette nouvelle modalité a entraîné un retard important dans les processus d'inscription car nous étions tributaires des remontées informatiques du Rectorat. De plus, de nombreux parents ont appelé le collège pour cette nouvelle procédure engendrant un surplus d'activité chronophage pour l'agent d'accueil et la secrétaire.

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

Répartition des élèves dans les différentes options :

NIVEAU	BILANGUE ALLEMAND	LV2 ALLEMAND	LCA LATIN	LCE EURO	ATELIER SCIENTIFIQUE	FOOT	BASKET
3ème		17	31	21	20	6	3
4ème		18	24	20		9	7
5ème		15	20			8	9
6ème						6	4

On note la disparition de l'atelier numérique en raison du départ de M. RENOÜ.

Mme CORDONNIER, représentante des parents d'élèves, demande si autre chose sera proposé à la place de l'atelier numérique. Madame la principale répond qu'à ce jour il n'y a pas de nouveau projet qui a été proposé.

Dotation en moyens AED :

5,75 ETP (équivalent temps plein) à la rentrée 2024 – pour rappel 5,5 ETP à la rentrée 2023.
Gain de 0.25 ETP.

Les recrutements seront effectués selon les quotités suivantes :

- ✓ 4 postes à 100 %
- ✓ 2 postes à 50%
- ✓ 1 poste à 75%

Le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de ce conseil, l'autorisation de procéder à ces recrutements de 5,75 E.T.P. d'assistants d'éducation, selon les quotités présentées, pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Personnel ATTEE :

Pas de changement sur le nombre de personnels ATTEE affectés au collège par le Conseil départemental : 11 personnes.

Départs - Arrivées :

Enseignants :

M. Tony RENOÜ, professeur d'arts plastiques – départ – Mme Alexandra PEULT affectée sur le poste.

Mme Léonie BEUCHER, professeure d'EPS – départ - Mme Amandine FOSCHIA affectée sur le poste.

M. Blaise RAYMOND, professeur arts plastiques – départ – Mme Marie THOBIE.

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

Mme Karine CLOUTOUX, professeure S.V.T.
Mme Margarita GARCIA ARMILLAS, professeure d'espagnol.
Mme Sophie JAUNATRE, professeure d'anglais.
M. Merwan RAMBEAU, professeur de maths.

Vie scolaire :

M. Clément-Charles VERGNAUD – départ – Mme Juliette COUPEAU affectée sur le poste.
Mme Justine MACHADO, AED.
Mme Chloé TOUZERI BRITON, AED.
M. Guillaume O'BRIEN, AED.

Infirmière :

Mme Maddy FERREIRA – départ – Mme Mathilde MARCHAND affectée sur le poste.

Psychologue EN :

Mme Audrey BERGEROT – départ – Mme Chloé BECANNE affectée sur le poste.

Assistante sociale :

Mme Léa HOUDEBINE – départ.

Incertitude sur la situation de :

M. Jonathan VARIGAULT (éducation musicale).

Ajustement de la DGH

Mme Amandine FOSCHIA, professeure d'EPS nouvellement nommée dans l'établissement exerce ses fonctions à temps partiel 80% (16/20). Les 4 heures poste (HP) ont été transformées en HSA et réparties sur le service de M. LEMONON et GUILLOTEAU. Conséquence, la DGH globale ne change pas et reste à 709 heures. Par contre la répartition entre heures postes HP et heures supplémentaires année HSA évolue : 654 HP et 55 HSA.

D'autre part, nous avons pour des questions de répartition de service en physique-chimie, ajouté 0,5 HP à cette matière.

Le reliquat d'HP transformables en HSA passe donc à 3,5.

IMP

8,00 IMP sont attribuées à l'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (-0.25 par rapport à l'année scolaire 2023-2024).

La répartition de ces IMP sera présentée lors du 1^{er} conseil d'administration de l'année scolaire 2024-2025.

PARTS FONCTIONNELLES DE PACTE

35 parts sont attribuées à l'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. L'an dernier 54 parts de pactes avaient été allouées.

Sur ces 35 parts, 17 doivent être attribuées au remplacement de courte durée (RCD).

4 parts maximum peuvent être attribuées aux projets innovants.

La répartition de ces parts fonctionnelles de pacte sera finalisée à la rentrée 2024.

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

Mme LIEURADE, représentante des enseignants, demande combien de parts de pacte avaient été consacrées aux devoirs faits en 6^{ème} et si devoirs faits reste obligatoire en 6^{ème}. Mme TABART répond par l'affirmative et précise que 13,5 parts de pacte ont été allouées pour devoirs faits en 6^{ème}. Mmes RAUTUREAU et BORDIN, représentantes des enseignants, soulignent la difficulté à effectuer 18 heures de RCD dans l'année.

➤ **Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique**

Madame la Principale présente les points saillants du rapport. Elle précise que ce rapport ne comporte pas ses annexes car toutes ne lui ont pas été retournées. Le rapport complet, avec ses annexes sera adressé aux membres du conseil d'administration.

Madame la Présidente du Conseil d'Administration propose au vote ce rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

III- Affaires financières

➤ **Bilan séjours pédagogiques 2024 :**

Séjour pédagogique à Bellevaux :

Madame la Gestionnaire présente le bilan financier du séjour à Bellevaux :



Bilan financier
Bellevaux

Du 17 au 23 mars 2024

47 élèves de 4^{ème} + 6 accompagnateurs

RECETTES ENCAISSEES		DEPENSES EFFECTUEES	
Participation des familles	18 828,00 €	Transport	6 500,00 €
Soit 392,25 € * 48 élèves		Hébergement	8 593,00 €
Remboursement famille suite à non participation	- 271,88 €	Visites	517,50 €
Don de la Fédération des parents d'élèves	720,00 €	Divers cours de skis, locations de skis, remontées mécaniques	3 244,10 €
Budget de l'établissement	1 989,03 €	TOTAL	17 695,50 €
Prise en charge part accompagnateurs			
TOTAL	21 265,15 €		

EXCEDENT
3 569,65 € (soit 75,95 € * 47 élèves)

Conseil d'Administration n° 7 Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

Certaines activités prévues n'ont pas eu lieu et une aide a été reçue de la FCPE ce qui explique l'excédent.

Madame la Présidente soumet au vote des membres du conseil, le bilan du séjour pédagogique à Bellevaux, avec des élèves de 4^{ème}, du 17 au 23 mars 2024 :

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Contrats et conventions :**

✓ **Convention de mise à disposition des locaux du collège à titre gratuit au profit de l'I.M.E. AREAMS d'Aizenay pour l'année scolaire 2024-2025 :**

La mise à disposition et les accès portent sur les salles 2 et 4, le C.D.I., la salle média, le restaurant scolaire et les espaces extérieurs (cour de récréation et sanitaires).

Madame la Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette convention.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

✓ **Convention d'adhésion au groupement des commandes de papier reprographie 2025 :**

Le groupement de commandes est géré par le lycée Colette le Bret situé à Aizenay. Il permet d'acheter le papier à un tarif préférentiel. Il réunit 62 adhérents.

Madame la Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette convention d'adhésion au groupement des commandes de papier reprographie, pour l'année civile 2025.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

✓ **Occupation des logements :**

Une Concession de Logement par Nécessité Absolue de Service est présentée au profit de Monsieur Fabrice ORDONNEAU, Principal du collège à compter du 1^{er} septembre 2024.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Une convention d'occupation précaire (C.O.P.) est présentée au profit de Madame Adeline FERRERE (logement n° 5) pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025. Le loyer mensuel ainsi que les prestations accessoires sont à la charge des occupants.
Les loyers sont des recettes supplémentaires pour l'établissement.

Madame la Présidente du Conseil d'Administration demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette convention d'occupation précaire.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 7 Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

➤ **Décision Budgétaire Modificative :**

Madame la Gestionnaire présente la Décision Budgétaire Modificatives n°3 pour vote (exercice 2024) :

Il s'agit d'un prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 7 789,66 € réparti comme suit :

- 4 789,66 € pour l'achat d'une autolaveuse (investissement) ;
- 3 000,00 € pour l'achat de manuels scolaires.

Le montant du fonds de roulement au dernier compte financier s'élevait à 131 595,37 € ce qui porte l'estimation du fonds de roulement à 123 805,71 € une fois le prélèvement déduit.

Madame la Présidente propose au vote des membres du Conseil d'Administration la Décision Budgétaire Modificative n° 3 sur l'exercice 2024.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Tarifs 2024-2025 (pour information) :**



Collège Alexandre Soljenitsyne
Aizenay

Tarifs restauration 2024-2025 (pour info)

**Tarifs décidés par la Collectivité au cours de la Commission
Permanente du 17 mai 2024**

Élèves	3,98 € le repas pour un élève DP (3,90 € en 2023-2024) 4,49 € le repas pour un élève externe (4,40 € en 2023-2024)
Commensaux	3,36 € pour les agents du Département, et les assistants d'éducation (3,30 € en 2023-2024)
	4,49 € pour les agents d'Etat de catégorie C (4,40 € en 2023-2024)
	6,32 € pour les enseignants, les personnels de Direction, les agents d'Etat de catégorie A et B, les stagiaires du GRETA et les personnes extérieures chargées de la surveillance des élèves DP (6,20 € en 2023-2024)
	10,30 € pour les personnes extérieures au collège et les repas exceptionnels (10,10 € en 2023-2024)

Le montant de la remise d'ordre passe de 2,27 € à 2,32 €.

A noter que la remise d'ordre porte uniquement sur le prix des denrées alimentaires.

Mme LIEURADE, représentante des enseignants, demande à partir de quand les nouveaux tarifs sont appliqués. Mme DELISLE que les nouveaux tarifs sont applicables au 1^{er} septembre 2024.

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

➤ **Listes de manuels scolaires 2024-2025 :**

<u>6ème</u>	
Matière	Editeur / Année
Anglais	Magnard 2017
H&G / EMC	Nathan / 2016
Maths	Hachette / 2016
SVT	Bordas / 2016

<u>5ème</u>	
Matière	Editeur / Année
Anglais	Magnard / 2018
Espagnol	Hatier / 2016
H&G / EMC	Nathan / 2016
Maths	Hachette / 2016
Phy / Chimie	Belin / 2009
SVT	Hatier / 2017

<u>Allemand</u>	<u>Editeur / Année</u>
1ère année	Didier / 2016
2ème année	Didier / 2016
3ème année	Didier / 2016
4ème année	Didier / 2016
1ère année	Maison des Langues / 2016
2ème année	Maison des Langues / 2016
3ème année	Maison des Langues / 2016

<u>4ème</u>	
Matière	Editeur / Année
Anglais	Bordas 2016
Espagnol	Hatier / 2016
H&G / EMC	Nathan / 2016
Maths	Hachette / 2016
Phy / Chimie	Nathan / 2007
SVT	Bordas / 2017

<u>3ème</u>	
Matière	Editeur / Année
Anglais	Bordas / 2016
Espagnol	Hatier / 2017
H&G / EMC	Nathan / 2016
Maths	Hachette / 2016
Phy / Chimie	Belin / 2008

Comme le montre le tableau ci-dessus il n'est pas prévu de nouveaux manuels pour la rentrée prochaine.

Néanmoins, il va y avoir de nombreux réassorts car beaucoup de manuels n'ont pas été rendus ou sont en mauvais état.

La dotation 2024 n'est pas connue à ce jour et nous ne disposons d'aucun reliquat de subvention. Nécessité de prévoir un prélèvement sur FDR de 3 000,00 € pour faire face aux besoins.

M. GUILLOTEAU demande si les manuels détériorés ou non rendus sont facturés aux familles. Mme DELISLE précise que oui effectivement ils sont facturés aux familles.

La Présidente du Conseil d'Administration soumet pour avis au vote des membres, les listes des manuels scolaires par niveau, pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour : 21 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Conseil d'Administration n° 7
Mardi 25 juin 2024 à 18 h 00

IV- Questions diverses

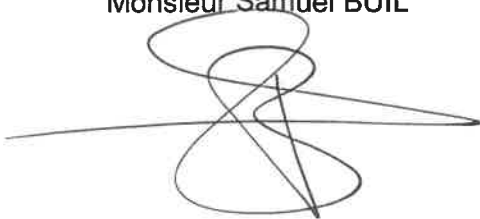
Questions et remarques des parents d'élèves :

1. Le collège est une école impressionnante pour les nouveaux élèves de 6ème. Serait-il possible de mettre en place un parrainage pour ces nouveaux collégiens afin de faciliter leur intégration au sein de l'établissement ? Les parrains et marraines pourraient être des élèves volontaires, tous niveaux confondus.

L'équipe de direction et les enseignants sont, sur le principe, favorables à cette proposition. Mme RAUTUREAU, représentante des enseignants précise que ce tutorat doit être encadré et les objectifs fixés. M. VERGNAUD, CPE, dit qu'il faudra former les parrains et marraines et qu'il aurait été bien de les identifier dès cette fin d'année scolaire.

2. Nous tenons à remercier la direction, le personnel, les enseignants et les élèves de l'établissement qui nous ont soutenus et qui ont participé à nos différentes actions menées durant cette année scolaire. Nous sommes heureux d'avoir pu aider nos adhérents à lutter contre l'inflation par la carte cadeau offerte lors de la distribution des kits scolaires, ainsi que les familles dont l'enfant a participé à un voyage scolaire, en reversant la somme de 15€/élève. Nous sommes reconnaissants également pour la grande participation à notre action menée lors de la semaine de solidarité : des fournitures scolaires pour l'association jeparraine.org. Nous espérons poursuivre l'an prochain avec différentes actions solidaires et comptons sur la participation de chacun.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Samuel BUIL



La Présidente de séance
Madame Isabelle TABART

